L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An..... $3 00
Six Mois..... 1 50
Quatre Mois..... 1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,
323 - CHARTRES - 323

L EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,
323 RUE DE CHARTRES,
Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Grands Lots 64 par 215

AVEC RESIDENCE A DEUX ETAGES,

3425 RUE CHIPPEWA,

DANS LE SIXIEME DISTRICT.

A un ilet des Stuyvesant Docks

Emile Senac et als vs Mme David Klein.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A—No 74,994.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear Encanteur — Bureau No 502 rue Perdido. MERCREDI le 16 mars 1905, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu en pleine Cour le 2 février 1905 et signé en Cour en vertu le 8 février 1905 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Faubourg Plaisance, Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 5 et 6 de l'ilet borné par l'avenue de la Levée nos. les rues De'achaise, Chippewa et Jersey; d'après le plan fait par W. P. T. Thompson, voyer, le 27 janvier 1843, déposé comme plan No 13 en l'étude de Robert J Beard, alors notaire en cette ville, lesdits lots de terre sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun en mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Chippewa sur 215 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Une moitié en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an remboursé par le billet de l'acquéreur garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur ladite propriété, le billet devant porter 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; l'acte de vente devant contenir toutes les autres clauses usuelles et coutumières de sécurité, l'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1905 en proportion du prix de l'adjudication. L'acquéreur devant de plus avoir l'assurance dix pour cent du montant de l'adjudication de façon à lier ladite adjudication.

Acte de vente pardevant Jules F Mounier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E J Méral, Jérome Mounier, avocats.

1t 8v—12 19 2 - mars 5 9 2 16

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

De L'Elégante Résidence

ET TERRAINS SPACIEUX,

No 2113 rue Prytanée,

Entre les rues Jackson et Joséphine

Une aussi bonne localité que l'on puisse désirer.

Succession d'Edward Ivy.

No 60,519. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN — W. A. KERNAGHAN, encanteur — Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 16 mars 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 1er février 1905 et signé le 7 février 1905, par l'Honorable John St. Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

L'élégante résidence en bois à deux étages, No 2113 rue Prytanée, dans la quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Jackson et Joséphine, et l'avenue St-Charles, reti ée de la banquette, sous une jolie barrière en fer, et contenant grande galerie, vaste vestibule grand salon, salle à manger, cuisine, buanderie, lavabo, office et autres agrémeents en rez-de-chaussée, galerie sur le devant et le côté, vestibule, sept chambres à coucher, chambre à bain, lavabo, cabinet pour le linge, au premier étage. Les chambres sont grandes, avec ornements élevés, bien ventilées et bien faits, d'un bout à l'autre, avec marbeaux de cheminée en marbre dans les chambres principales. Les terrains sont traités en jardin et pelouse avec un superbe palmier sur le devant. Le terrain est décrit comme deux certaine lots de terre dans l'ilet borné par les rues, Prytanée, Jackson, St Charles et Joséphine, quatrième district de cette ville, désignés par les Nos Un et Deux sur un plan dressé par G. A. Haldan, ingénieur civil, le 18 juin 18 8, annexé à un acte pardevant S. H. Lewis, ancien notaire en cette ville, le 23 juin 1848, chaque lot mesurant trente et un (31') pieds sur dix (11") pouces et cinq (5"') lignes de face à la rue Prytanée sur cent dix sept (117') un (1") pouce et six (6"') lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine. C'est une confortable résidence avec tous les agrément modernes dans une excellente localité.

La propriété est en bon état, et est désirable de toute façon et de tous les points de vue Le voisinage ne peut être surpassé Les candélabres et les installations de gaz, à l'exception de la lumière du vestibule au rez de chaussée, sont inclus dans la vente. Des cartes d'entrée seront fournies tous les jours de 2 à 5 heures p. m. les dimanches exceptés.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance en 1, 2 et 3 ans de crédit pour des billets de l'acquéreur, spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 6 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1905, en plus et au dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant W. F. Brewer, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. S. Parkerson, avocat.

12 8v—12 19 26—mars 5 12 16

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

D. A. McGovern vs Nicholas Brocato.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 20,245—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre la Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans la Deuxième District de cette ville, MARDI, le 14ème jour de mars 1905, à 11 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir: Un wagon d'express recouvert à quatre roues, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. F. W. Sherman, avocat pour le plaignant. 3 mars—3 5 14

ANNONCE JUDICIAIRE

John Alonzo Woodville vs John Masquere..

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 14,?11—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Louis P. Paquet, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le MARDI, 14me jour de mars 1905, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—Trois lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le dme district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jena, Long, Cadiz et St George, désigné par les Nos 4, 5 et 24 mesurant comme suit: lots 4 et 5, chacun, 30 pieds de face à Jéna sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et lot No 24 mesurant 30 pieds de face sur la rue Long par une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles et adjacents aux lots 4 et 5 dans le fond, lot à commencer à une distance de 90 pieds de l'encoignure des rues Jéna et Long, et lot 24 commence à une distance de 120 pieds de l'encoignure des rues Long et Jéna acquis par John Masquerelle le 21 septembre 1897, de la Louisiana Homestead Association, C. O. B 170 Folio 66. Saisi dans l'affaire ci-dessus enregistrée et numérotée Conditions—Comptant WM J BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. John Alonzo Woodville, avocat pour le plaignant.

11 4v—11 19 26—mars 5 12 14

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE

2126 rue Harmonie, entre les rues Saratoga et Franklin.

Succession de Mme Celia Sheridan, Veuve de Robert Carter.

No 75,312—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 124 rue Carondelet—MARDI, le 28 mars 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 17 février 1905, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Teisdano, Harmonie, Saratoga et Franklin désigné par le No 11, et mesurant 30 pieds de face à la rue Harmonie sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles; les améliorations sont désignées par le No 2126 rue Harmonie, et comprennent un cottage simple en bois, harrière en fer sur le devant et contenant environ 4 chambres, hangar, citerne, etc.

Une bonne résidence et un placement payant.

Un tiers en plus comptant, la balance s'il y en a à un crédit de 1 an, la portion de crédit devant être représentée par un billet de l'acquéreur à son propre ordre et par lui même endossé portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée et la police transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer ses dessus du montant de son enchère les taxes dues et exigibles en 1905; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant E. A. Parsons, notaire, aux frais de l'acquéreur.

L. E. Hearsey, avocat

16 8v—3 5 26—mars 5 12 19 26 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une résidence à deux étages bien située et désirable,

Dans un Voisinage Aristocratique,

1315 AVENUE JACKSON,

Entre les rues Coliste et Chestnut.

SUCCESSION DE HENRY J. LEOVY.

No 68,713—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER C. A. Tessier, encanteur — Bureau 124 rue Carondelet—

MARDI 14 MARS 1905,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 6 février 1905, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Jackson, les rues Joséphine, Coliste et Chesnut, et mesurant 60 pieds de face à l'avenue Jackson sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, la dite portion de terre commençant à un point sur l'avenue Jackson, 60 pieds de l'encoignure de l'avenue Jackson et de la rue Chestnut et est composée de [illegible] numéroté 4 [illegible] partie des [illegible] numérotés 2 et 5 [illegible] un plan dressé par Hugh Grant, voyer, daté le 30 mars 1843, et déposé pour référence en l'étude de L. E Heaney, alors un notaire dans la paroisse Jefferson, dans cet Etat. Les améliorations sont désignées par le No 1315 Avenue Jackson, et consistent d'une maison à deux étages et contenant environ 12 chambres, chambres à bain, etc. La maison est en bon état, garnie et tapissée, manteaux de cheminées dans les chambres principales et est située dans un des voisinages les plus aristocratiques du quatrième district. La maison peut être inspectée avec une carte de l'encanteur tous les jours, de 1 à 4 heures p. m., une belle résidence ou un placement payant.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en 1 et 2 ans, représentée par des billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque spéciale sur la propriété vendue, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement; l'acte de vente et hypothèque devant contenir les clauses de non aliénation et confession de jugement, et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité; les taxes de 1905 devant être payées par l'acquéreur; un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. J. Puig, notaire, aux frais de l'acquéreur.

11 16v—11 12 19 26—mars 5 12 14

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

PROPRIETE DE RESIDENCE, Connue comme "GOEBEL'S ROW,"

RUE BIENVILLE, coin Dupré, ilet des rues Conti et White.

A l'Encan, à la Bourse, 311 rue Baronne. MARDI le 4 avril 1905.

SOUS et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District Division D dossier No 78,978, dans l'affaire intitulée Gustave Fitzmor vs Frank A. Houllet, ledit ordre daté et signé le 28 février 1905, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, MARDI, le 4 avril 1905, la propriété foncière suivante:

Sept certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages la dessus y appartenant ou en dépendant, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Bienville, Dupré Conti et White, dés grés comme lots numéros dix à sept inclusivement sur un plan fait par Pilié, daté le 13 mai 1895, annexé à un acte d'hypothèque pardevant F. Zengel, notaire, le 18 novembre 1898 par H. J. Goebel à H. L. Loomis Jr, et mesurant que les dits lots mesurent ou mesure américaine, comme suit, à savoir: Lots Nos 10, 11 et 12, chacun 32' de face à la rue Dupré sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 141' 9' 2"; les trois lots contigus l'un à l'autre, les numéros désignant le plus près de la rue Bienville, et à une distance de là de 102' 4' 7"; Lots numéros treize, quatorze quinze et seize sont adjacents l'un à l'autre et mesurent comme suit: Lot numéro treize forme l'encoignure des rues Bienville et Dupré et a 31' 6" de face à Bienville par une profondeur entre lignes égales et parallèles et face à la rue Dupré de 102' 4' 7"; lot numéro quatorze a 31' 6" 1 de face à la rue Bienville par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 102' 4' 7"; lot numéro quinze a 31' 6" de face à la rue Bienville par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 102' 4' 7"; et lot numéro seize a 31' 6' 1" de face à la rue Bienville par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 102' 4' 7". Les améliorations consistent en une rangée de dix résidences connues comme Nos 2321 23-25 27 rue Bienville, Nos 306 10 rue Dupré, et les Nos 1 à 10 Ruelle Goebel.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance, s'il y en a, en paiements différés en montants égaux, devant être payés en un et deux ans de la date d'adjudication, avec intérêt ci dessus au taux de 7 0/0 par an, jusqu'au paiement; et le dit solement différé devant être garanti par lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, comme il est plainement décrit et dessus, l'obligation représentée par deux billets en montants égaux tirés sur l'ordre de et signés et endossés par l'acquéreur ou acquéreurs, ou autrement par sécurité consentie ou alors usuelle de sécurité, toutes les taxes dues et exigibles de l'année 1905 devant être assumées par l'acquéreur ou acquéreurs en plus de son enchère, ensemble avec un dépôt comptant de 10 0/0 du prix de l'adjudication par l'acquéreur ou les acquéreurs, au moment de l'adjudication. L'acte ou les actes de vente devant être passés pardevant William Renandin, Esq., Notaire, aux frais de l'acquéreur ou des acquéreurs.

J. L. ONORATO
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, No 303 rue Baronne.

BERNARD BRUENN, Esq.. } Receveurs et Liquidateurs.
EDGAR M. CAEN, Esq.. }
W. M. PARKERSON, Esq. } Avocats.
E. A. PARSONS, Esq. }

5 mars—5 4 5 12 19 26—avril 2 4

ANNONCE JUDICIAIRE.—Deux Beaux lots sur l'avenue Napoléon, ilot des rues Colisée, Chestnut et Berlin, à l'Enchère Publique à la Bourse, 311 Rue Baronne, MARDI, le 28e mars 1905.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de John F. Aiken Interdit, Dossier No 69,818, Division E, ledit ordre daté et signé le 13 février 1905, et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 28 mars 1905, à midi, la propriété foncière ci-dessous—

Un certain morceau ou portion de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Napoléon, les rues Berlin, Chestnut et Colisée, mesurant 64' face à l'avenue Napoléon sur 116' de profondeur entre lignes parallèles et faisant partie des plusieurs lots numéros deux, trois et quatre sur un plan fait par L. H. Pilié, voyer, le 31 mars 1888, déposé pour référence en l'étude de H. Bonny, alors un notaire en cette ville.

Conditions — Un tiers en plus comptant, et la balance en un crédit de 1 et 2 ans en billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 7 pour cent par an et le paiement de cela devant être garanti par hypothèque et privilège de vendeur sur ladite propriété avec toutes les clauses usuelles de sécurité et aussi l'acquéreur assumant toutes les taxes pour l'année présente A. D. de 1905 et devant payer pour l'acte de vente pardevant Andrew Hero, Jr, notaire, un dépôt de 10 pour cent devant être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO, Encanteur et agent de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.

W. S Benedict, avocat. 19 8v—19 26 —mars 5 12 19 26 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence à Deux Etages Splendidement Située,

4220 RUE PRYTANEE.

Entre Berlin et Milan (Ilot rue Perrier).

A L'ENCAN, JEUDI 9 MARS 1905,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne. En vertu d'un ordre de l'Hon. Wm A. Bell, arbitre en Banqueroute dans l'affaire de Mme Wm C. Lowe, en banqueroute, No 583, Cour de District des Etats Unis pour le District Est de la Louisiane, ledit ordre adressé à J. L. Onorato, Encanteur, et daté et signé le 30 janvier 1905, le vendrai à l'enchère publique, la propriété foncière ci-dessous décrite:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et avantages y appartenant, situé dans le sixième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Milan, Berlin et Perrier, ledit lot désigné comme lot 8 dans l'ilet 39 9, mesurant 30 pieds de face à la rue Prytanée sur 100 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en une résidence en bois à deux étages, contenant salon, salle à manger, 4 chambres à coucher, bain, cuisine, dépendances, chambre pour maile.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1905, payer pour l'acte de vente pardevant Edward Rightor, Esq., notaire public et déposer 10 par cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO, Encanteur.

Ivy G. Kittredge, Esq., Avocat. Bureau 303 rue Baronne.

5 fév—5 12 19 26—mars 5 8 9

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, Docket No 75,378, dans l'affaire de la succession de John F. Gunn, ledit ordre daté et signé le 23 février 1905, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, JEUDI, le 30 mars 1905, la propriété ci-après décrite:

1° Un lot de terre avec les bâtisses, dans l'ilet borné par les rues Rousseau, Première, Deuxième et Tchoupitoulas, mesurant 45' 7" 4"' de face à la rue Première, sur une profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue Rousseau de 125', desquelles deux rues il forme l'encoignure, les bâtisses sur lequel sont connues comme le No 2468 rue Rousseau et consistant d'un cottage simple.

2° Le lot avec les bâtisses dans l'ilet borné par les rues Rousseau, Première, Deuxième et Division, formant l'encoignure des rues Rousseau et Première, et désigné comme lot A sur un plan par C. Uncas Lewis, annexé et un inventaire en sont et lequel lot mesurant 101 pieds, 8 pouces de face à la rue Première sur 118 pieds, 8 pouces, 4 lignes de profondeur et façade à la rue Rousseau et entre lignes parallèles, les bâtisses sur lequel sont sont connues comme le No 2405 rue Rousseau et consistant en un cottage résidence élevé.

3° Un lot de terre avec les bâtisses dans l'ilet borné par les rues Serapara, Rousseau, Philip et Tchoupitoulas, désigné comme lot B sur un plan par C Uncas Lewis, député voyer de ville, annexé à un inventaire en sont, et d'après ledit plan le lot B mesurant 74 pieds 5 pouces 7 lignes de face à la rue Serapara sur une profondeur entre lignes parallèles de 95 pieds; les bâtisses sur lequel sont connues comme les Nos 449 à 457 rue Serapara, et consistant en une rangée de demeures en brique.

Le tout desquelles propriétés sont plus complètement décrites dans l'inventaire enregistré en cost, et sur les plans référés, annexés à l'original dudit inventaire pardevant John Watt, notaire, le 13 février 1905, et étant les propriétés acquises par Mme [illegible] nouvellement et expressément décrites en cost.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y en a, en un et deux ans, représentée par des billets de l'acquéreur respectivement de porter 8 0/0 par an d'intérêt avec toutes les clauses usuelles de sécurités les acquéreurs assumant au-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes pour l'année 1905, payant pour les actes de vente pardevant John Watt, notaire, et déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.

Buck, Walshe & Buck, avocats.
26 fév—26—mars 5 12 19 26 30

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Alicia Matilda Keogh, veuve de Sam. Boyd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 75,255—Division A — Attendu que la Commercial Trust and Savings Bank a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feue Alicia Matilda Keogh-hey, veuve de Sam. Boyd, décédée testat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier — Merriott & Lewis, Philip Gensler, Jr, avocats. 1 mars—2 6 11

Succession de Felix Coltraro ou Contraro.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 75,522—Division A.—Attendu que Santa Palmisano, veuve de Felix Coltraro ou Contraro, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Felix Coltraro ou Contraro, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Theo. Cotonio, avocat. 1er mars—1 5 10

Charbon

Charbon Pittsburg
Charbon Alabama,
Charbon Anthracite,
Coke de Gaz et de Fonderie

W. G. COYLE & CO.,

323 rue Carondelet coin Union

PHONES 311, 82, 16.

Cour Succursale!—4716 rue Magasins, coin Valence.

22 oct—

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, LE 14 MARS 1905.

Succession de Mary Alphonsine Lhote, femme de Germain Leroy, Jr.

No 75,093 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

Propriété de Valeur dans les Deuxième et Troisième Districts.

Cette jolie et substantiellement construite résidence.

No 939 rue Montégut, encoignure Romparts (Bornè par les rues Bourgogne et Clouet).

Le cottage double Nos 2436-38, rue Orléans.

(Entre les rues Roche'ave et Tonti).

Le cottage double Nos 2432-34, rue Orléans.

(Entre les rues Roche'ave et Tonti).

AUSSI

Cinq actions de la "Suburban Building and Loan Ass'n" de la Nouvelle-Orléans.

PAR PETER GALLAGHER, encanteur—MARDI, le 14 mars 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 7 février 1905, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain Lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 282, borné par les rues Montégut, Romparts, Bourgogne et C ouet, lequel lot est désigné par le No 15 sur un p'an de Joe Villé, daté le 8 décembre 1855 et formant l'encoignure des rues Montégut et Romparts et mesurant 32' de face à la rue Montégut sur 138' 6" de profondeur et façade à la rue Romparts semblable avec les améliorations qui s'y trouvent et désignés par le No 939 rue Montégut.

2° Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 310, borné par les rues Orléans, Rochebiave, St. Pierre et Tonti, lequel lot est désigné par les lettres A et C sur un plan de D. E. Seghers et fils, daté le 2 février 1905 et mesurant 29' 9" de face sur chacune des rues Orléans et St. Pierre sur 114' 6" 7"" de profondeur, et façade sur la rue Rochebiave, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 2436—38 rue Orléans.

3° Un autre certain lot de terre, contigu au ci-dessus, désigné sur le même plan de D. E. Seghers et fils par les lettres B et D, et mesurant 30' 3" de face sur chacune des rues Orléans et St. Pierre sur 114' 6" 7" de profondeur, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 2432—34 rue Orléans.

4° Cinq actions de la "Suburban Building and Loan Ass'n" de la Nouvelle Orléans, certifiant No 2,000, daté le 29 janvier 1902.

Termes et conditions, à savoir—Pour les actions du stock comptant, et pour les immeubles: une moitié en plus comptant, la balance en un et à un et deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs, divisée en paiements égaux, représentés par des billets des acquéreurs, portant dix pour cent par an d'intérêts à partir du jour de l'acte de vente jusqu'au paiement payables au porteur et garantie par hypothèque et privilège de vendeur; l'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de transférer la police au porteur des billets; l'acte de vente devant contenir les clauses de non aliénande et vente sans estimation et cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles contenues dans les actes de vente; l'acquéreur devant assumer le paiement en plus et au dessus du prix de l'adjudication, les taxes de 1905, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix de la vente au moment de l'adjudication, et de n'avoir droit aux loyers seulement à partir de la date des actes de vente.

Les actes de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.

PETER GALLAGHER, Encanteur.
No 846 rue Commune.

Chas F. Claiborne, avocat.
9 fév—9 12 19 26—mars 5 12 14

THE MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED COAL & COKE CO.

PAUL SCHNEIDAU, Agent.

CHARBON

GROS ET DETAIL.

Les Commandes des Familles Sollicitées. La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.

Remorquage à des Prix Modiques.

Chantiers—En Ville, sur la Levée, au pied de la rue Race Phone 983; à Algar, au Dry Dock. Phone 98.

Bureau en Ville:

Rue Carondelet 315,

PHONE 576.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de meubles de maison assortis, etc.

John W. Engelhardt vs Samuel Barnes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 75,819—Un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique aux lieux ci-après désignés, LUNDI, le 20e mars 1905, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Dans mes entrepôts No Sixième, entre les rues Royale et Chartres—

Un grand assortiment de meubles de maison et effets mobiliers, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

E. B. McMURRAY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

Robert Legier & Walter L. Gleason, avocats pour le plaignant.
9 mars—9 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée de Valeur du Troisième District.

Portant le No municipal 1234 rue Annette entre les rues Marais et St Claude.

Pfeple's Homestead Association vs Joseph N. Hulleghorst.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 75,261—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 mars 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annette, Morales, maintenant Marais, St Bernard et Rues Enfants, maintenant St Claude, laquelle portion de terre doit être prise à une distance de quarante neuf pieds de la rue Morales, maintenant Marais, et Annette et mesurant dix sept pieds de face à la rue Annette sur soixante pieds sept pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

E. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Carroll & Carroll, avocats pour le plaignant.
10 fév—10 17 24—mars 5 10 18

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Maria Mosbmann veuve par premier mariage de Gerhardt Meyer et par deuxième mariage de Hy Bismer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — Nos 72,655 et 72,672, consolidés — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Harry G. Schorer et Mme Stella Rostiak, administrateurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Edgar M. Caen, L. E. Hoover, avocats. 9 mars—9 13 18

Succession de Mme Bertha Fisher.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74,353—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ce pouvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Charles Fisher, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Jos. Lautenschlaeger, avocat.
1 mars—1 5 10

Succession de Peter Arambide.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 61,917—Division C—Attendu que Adolph Dugué, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Peter Arambide, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Ernest T. Pierson, avocat.
1er mars—1 5 10

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Annonce Judiciaire—Vente en Partage de la Succession de Eugène May—A l'Encan.

SOUS et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District Division E dossier No 75,978, dans l'affaire intitulée Succession de Eugène May, ledit ordre daté et signé le 17 février 1905, et signé le 23 janvier 1905,